



Conseil de gestion
Séance du 12 décembre 2019

Délibération PNMI_2019_070

**Approbation du compte rendu
de la réunion du conseil de gestion
du 23 mai 2019**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-1 et suivants et R. 334-1 et suivants,

Vu le décret n°2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du parc naturel marin d'Iroise,

Vu l'arrêté conjoint du préfet maritime de l'Atlantique et du préfet du Finistère du 9 décembre 2019 portant renouvellement de la composition du conseil de gestion du parc naturel marin d'Iroise,

Article unique

Sur présentation de la présidente, le conseil de gestion, après en avoir délibéré, approuve le compte rendu de la réunion du conseil de gestion du 23 mai 2019.

Le Conquet, le 12 décembre 2019

Nathalie Sarrabezolles
Présidente du conseil de gestion